

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 11 (1965)

Heft: 3

Rubrik: Le rapport final du délégué à l'Exposition nationale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

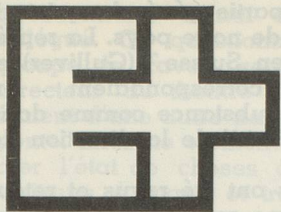
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE RAPPORT FINAL DU DELEGUE A L'EXPOSITION NATIONALE

M. Giger, dans son rapport final, a relevé d'abord que, du point de vue financier et de son organisation, l'exposition, comme celles qui l'ont précédée, s'était donné pour mot d'ordre d'être « l'affaire de la Nation, mais non pas celle de l'Etat ». Elle devait résulter de l'effort collectif d'organisations représentant tous les milieux de la population et des domaines entrant en considération. La louable intention de la direction de réaliser une exposition strictement thématique suscita quelques conflits passagers avec des groupes d'exposants.

Les dépenses engagées par l'exposition et les exposants se chiffrent à 270 ou 280 millions de francs. D'après notre estimation, elles seront couvertes comme suit: 110 millions provenant des recettes d'exploitation et de liquidation, 120 millions représentant les prestations de la Confédération, des cantons et des communes, ainsi que d'autres institutions publiques, 40 à 50 millions fournis par des particuliers, notamment par des entreprises et leurs associations. Le coût effectif est encore plus élevé, mais il n'est pas possible d'exprimer en sommes d'argent un grand nombre de travaux préparatoires et de prestations en nature, pour apprécier les dépenses, il faut se rappeler que l'exposition nationale n'a lieu que tous les 25 ans.

Le rapport relève ensuite que l'exposition voulait s'orienter vers l'avenir. « Il se peut que certaines déclarations se référant à la devise pour la Suisse de demain aient visé un peu haut. D'aucuns ont reproché à l'exposé de s'adonner à un futurisme effréné, alors que d'autres ont été déçus que cet élan n'ait pas été poursuivi. C'est ainsi que les réalités de notre vie helvétique lui ont imposé certains abandons, surtout dans la partie spéciale qui était financée par les groupes d'exposants.

« Il serait facile de critiquer l'exposition dans ses moindres détails. Une entreprise aussi hardie ne peut, toutefois, répondre à l'attente de chacun. Si l'on songe qu'il faut des années d'efforts aux élites réunies de notre pays pour parvenir à ne poser que des jalons dans les domaines les plus importants de notre vie nationale, on doit reconnaître que l'exposition eût constitué une œuvre surhumaine, si elle avait entièrement atteint le but qu'elle s'était primitivement assigné. Elle pouvait en revanche secouer ses visiteurs, ouvrir leur esprit à certaines idées et leur faire entendre de nouvelles résonances. Tout cela, elle l'a réalisé.

« A cet égard, les formes qu'elle a revêtues ont joué un rôle considérable, à savoir la présentation générale, l'architecture et, dès l'abord, le caractère moderne de l'exposition.

« Le Suisse que l'on qualifie souvent de lourdeau pour ne pas dire pire, a éprouvé l'effet vivifiant de l'esprit qui animait les bords du Léman. De nombreuses

nouveautés techniques ont démontré ce que l'esprit d'entreprise et de recherche était capable de réaliser même dans un pays où tout est forcément petit et limité. »

M. Giger poursuit :

« Il faut beaucoup aujourd'hui, reconnaissons-le, pour parvenir à se faire entendre. Les moyens puissants que la publicité emploie quotidiennement laissent leurs traces. Une partie des visiteurs — heureusement pas tous, loin de là — n'ont perçu que ce qu'il y avait de plus spectaculaire. Sans doute ne saurait-on en vouloir à l'hôte d'un jour, s'il s'est vite fatigué des écriteaux. On dut cependant constater que les inscriptions, même les plus voyantes, étaient à peine remarquées.

« La compréhension de la partie générale, en particulier, a souffert de cet état de choses. On a prétendu qu'elle était abstraite et trop intellectuelle. On soupçonnait tel ou tel motif de receler de profonds mystères, alors qu'il eût suffi de jeter un coup d'œil sur l'inscription voisine pour se rendre compte qu'il ne s'agissait que d'un fait bien connu.

« Les formes modernes qui caractérisaient la présentation ont été généralement bien accueillies. Il est exact que les sept affiches abstraites n'ont pas été accessibles au commun des mortels, tant il est vrai qu'une œuvre artistique ne fait pas, à elle seule, une bonne affiche. »

« L'Expo fut la pierre de touche du fédéralisme qui assure la sauvegarde des diversités et leur permet de s'exprimer sans, pour autant, que la cohésion de l'ensemble soit mise en péril. Une fois de plus, on a fait l'expérience salutaire que l'entente ne s'établit pas du premier coup, car les obstacles sont plus grands que ne le présumant tous les intéressés. Si tout finit par s'arranger, cela ne provient pas de la magnanimité de l'un ou de l'autre, mais d'une disposition à ces compromis tant décriés qui sont, en quelque sorte, devenus une tradition.

« Sauf quelques exceptions, la presse s'est efforcée de contribuer au succès de l'Expo. Il est tout naturel qu'elle ait laissé la critique s'exprimer aussi. Quant aux journalistes qui se sont figés dans l'opposition, ils croyaient déceler partout une ingérence gouvernementale. Ils comptent au nombre des non-conformistes professionnels qui font indiscutablement partie du portrait de notre pays. »

Au sujet du rôle de la Confédération, le rapport dit : « Au début, l'Expo et la Confédération n'éprouvèrent pas le danger de divergences graves. La première exposition nationale conçue systématiquement sur un thème donné, celle de Zurich, en 1939, n'avait pas soulevé de tels problèmes : pourquoi en irait-il autrement dans l'après-guerre, en pleine période de paix et de prospérité ?

« Cette fois-ci également, tout s'est déroulé au début comme d'ordinaire. Le principe de non-immixtion a été expressément confirmé, abstraction faite de la participation de la Confédération à la partie spéciale en sa qualité d'exposant. C'est dans la suite seulement que l'Expo et la Confédération ont constaté que les choses n'étaient pas aussi simples qu'en 1939.

« Les organisateurs de l'Exposition nationale de 1964 ont voulu exprimer des idées concrètes. Or, la nature même d'une exposition impose des limites à ce mode de faire si l'on ne peut ou ne veut se tenir à une idéologie unilatérale. Néanmoins, la question s'est posée de savoir dans quelle mesure une manifestation nationale,

s'adressant à tous les milieux de la population, pouvait légitimer l'expression d'une opinion déterminée. Cette légitimation eût pu, éventuellement, se fonder, comme en 1939, sur l'adhésion de la grande majorité du peuple. Dans la mesure où ce consentement faisait défaut, il restait la possibilité de faire appel à des personnalités qualifiées. Relevons que des experts ont toujours collaboré au sein des groupes d'exposants de la partie spéciale.

« S'agissant de la voie suisse, l'Expo a commencé par consulter un collège d'experts. Ces derniers devaient simplement se prononcer sur une présentation sommaire des idées directrices de la partie générale. On ne les convoqua plus lorsque les travaux préliminaires en furent aux stades suivants. L'Expo fit toutefois encore appel dans la suite à des personnes spécialisées dans certains domaines.

« Il existait une troisième possibilité qui eût consisté en une confrontation d'opinions opposées sans que l'Expo prît position à leur égard. Quelques tentatives ont été faites, mais la réalisation complète de cette variante eût exigé des préparatifs minutieux.

« Pour l'essentiel l'Exposition s'est ralliée, quant à la partie générale, à une quatrième possibilité qui consistait à tirer de ses propres forces et de ses propres convictions un concept qui se légitimât lui-même. Ce procédé comportait en même temps que des risques la chance de poursuivre énergiquement une idée.

« Le directeur de l'Exposition lui attribuait plus de prix qu'à une prudente légitimation. Il voulait provoquer la discussion. L'idée était séduisante. Nous ne connaissons pas d'autre Exposition qui ait eu le courage de choisir pareille solution. Cependant, avant de passer aux réalisations, il eût fallu vérifier soigneusement les faits et approfondir les problèmes. Dans la hâte des préparatifs, les organisateurs manquaient du temps nécessaire.

« Ce point pouvait susciter des conflits. En tant que représentante de la collectivité, la Confédération attendait de la part de l'Expo un examen critique des problèmes présentés. Or, une déclaration, qu'elle qu'en fût la saveur, devait se fonder sur des faits bien établis. Le but que poursuivait la direction de l'Exposition visait plutôt à la proclamation d'une profession de foi. Même si les autorités fédérales n'avaient émis des objections, le procédé n'eût pas entièrement réussi, car la direction était loin d'avoir une opinion unanime sur certains points plus particuliers.

« Après tout ce qu'elles avaient entendu et lu sur les projets touchant la partie générale, les autorités fédérales se virent obligées de s'intéresser à la réalisation de la « voie suisse », qui constituait en quelque sorte l'épine dorsale de l'Exposition. Il ne s'agissait nullement d'imposer l'opinion purement subjective de tel ou tel fonctionnaire. D'ailleurs, la Confédération a limité son intervention à certains aspects essentiels de notre politique nationale. En dépit du désir d'entente existant de part et d'autre, la tâche à accomplir s'avéra fort délicate. »

LA VOIE SUISSE

M. Giger précise alors que durant la phase décisive, la direction de l'Exposition a invité le délégué à prendre part à toute une série de séances de travail. « Il est vrai qu'à l'époque, les lignes générales étaient déjà arrêtées. Le représentant de la Confédération n'était en général qu'un opinant parmi d'autres.

« La première section de la partie générale qui traitait des données fondamentales de notre pays. La représentation imagée de "un jour en Suisse" (Gulliver) et la section finale "vers l'avenir" correspondaient — on peut le démontrer — dans leur substance comme dans leur présentation au concept primitif de la direction de l'Expo.

« Il va de soi que les projets ont été revus et retouchés, mais ils l'eussent été même sans le concours de la Confédération. On n'en voudra pas au délégué d'avoir suggéré la présentation d'un Guillaume Tell transposée dans l'actualité. L'Expo s'est déclarée prête à s'entretenir avec les services fédéraux compétents des aspects de nos relations internationales et de notre Défense Nationale. Les échanges de vue aboutirent pour l'essentiel à un accord. Quant aux questions de détail touchant l'exécution, l'Expo en assumait seule la responsabilité. Il en était de même des textes explicatifs de la première section. Si de nombreux visiteurs n'ont pas compris l'ironie qui inspirait la réalisation de Gulliver, la faute en est à l'exécution et à la présentation.

« La première divergence a surgi lors de l'établissement du scénario de films présentés à la subdivision "la Suisse s'interroge". La délégation économique et financière du Conseil fédéral partageait les appréhensions du délégué. Dans la suite, M. Henry Brandt modifia les scénarios dans l'esprit des discussions qui eurent lieu au cours d'une séance de travail. Leur composition définitive recueillit l'approbation unanime de la direction de l'Expo et du représentant de la Confédération. Chacun fut d'accord qu'il ne fallait plus rien changer à ces films exceptionnels. Le bruit a couru que le délégué du Conseil fédéral avait d'autorité supprimé tout un film ou qu'à la suite de son intervention le cinquième film avait été vidé de sa signification. Ce n'est là que pure fantaisie. Comme le cinquième film fut composé en grande partie en assemblant des films documentaires existants, il ne donna pas la même impression d'unité que les quatre précédents.

« Nous repoussons l'allégation selon laquelle la Confédération aurait rendu anodine la partie générale. Bien au contraire, le délégué a soutenu des compléments et précisions correspondant au concept adopté par l'Exposition. Il dispose de pièces à l'appui. Quant aux textes, même si on les eût encore améliorés, ils auraient été en premier lieu examinés par des personnes qui n'avaient pas pleine confiance en l'Exposition et prétendu qu'elle donnait une image trompeuse de notre pays (Trugbild der Schweiz). »

LE TEST GULLIVER

« Au cours de 1962, dit ensuite le rapport, les autorités fédérales apprirent que l'Expo se proposait d'organiser une consultation amusante qui permettrait aux visiteurs de tracer eux-mêmes le portrait du Suisse.

« Le délégué trouva l'idée sympathique. L'Expo fit faire une enquête sociologique (par sondage d'opinion dans toute la Suisse), qui devait fournir les bases nécessaires à l'établissement du test Gulliver. Le rapport rédigé à la suite de cette enquête contenait un matériel intéressant, encore que nous ne puissions porter un jugement sur la valeur scientifique de ce travail. De toute façon, il s'agissait de questions analogues à celles qui ont été posées à l'occasion d'autres enquêtes sociologiques. Elles se rapportaient presque exclusivement à des faits existants et à des désirs individuels de personnes interrogées.

« Ce n'est qu'à la fin du mois d'août 1963 que le questionnaire relatif au test Gulliver fut remis au délégué. Ce questionnaire avait été rédigé par un groupe de travail, sous la direction de M. Apotheloz, directeur du théâtre de Lausanne. Or les questions étaient d'une autre nature que celles de l'enquête précédente. Elles ne visaient pas, dans leur ensemble, à étudier l'état de choses actuel, mais elles invitaient les visiteurs à juger et trancher des questions d'intérêts publics. Le projet pouvait laisser la Confédération d'autant moins indifférente que l'Expo avait l'intention de dépouiller et de rendre publics les résultats obtenus. Le délégué en informa le Chef du département fédéral de l'Economie publique, qui en saisit le Conseil fédéral. Ce dernier émit de sérieuses objections et, dans l'intérêt d'une appréciation objective, fit examiner le projet par deux sociologues (MM. Jaeggi et Juerg Steiner). Ceux-ci, indépendamment l'un de l'autre, aboutirent à la conclusion que le questionnaire, en raison de la façon dont les questions étaient posées et des circonstances extérieures, ne remplissait pas les conditions d'une enquête scientifique. La délégation économique et financière du Conseil fédéral exposa ses appréhensions lors d'un entretien avec la direction de l'Expo. Celle-ci répondit qu'elle avait voulu surtout inciter les visiteurs à se poser certains problèmes importants au moyen d'un jeu. Elle se déclara d'accord de réexaminer le questionnaire et c'est de son propre chef qu'une semaine plus tard elle renonça au dépouillement et à la publication des résultats. A partir de ce moment, les autorités fédérales n'insistèrent plus. Lors des séances de travail suivantes, le délégué prit part aux délibérations au même titre que les directeurs et collaborateurs de l'Exposition nationale.

« Le questionnaire définitif concorde quant à sa disposition et la nature des questions avec le premier projet.

« Un dixième environ des questions ont été changées substantiellement à la demande des autorités fédérales. Quant à la campagne de presse déclenchée contre le délégué (été-automne 1964), elle se fondait sur des allégations erronées de la part du chef de groupe de travail "un jour en Suisse". Quelques personnes à l'imagination fertile ont encore brodé sur les déclarations de M. Apotheloz. Le délégué n'a pu que sourire en apprenant, par exemple, qu'il était anti-féministe alors qu'il appuie le suffrage féminin.

« C'eût été un jeu aussi divertissant qu'instructif que d'offrir au visiteur la possibilité d'établir son auto-portrait. Or, dans un laps de temps de 10 à 20 minutes, il devait dire s'il était pour ou contre l'automatisation et s'exprimer sur notre politique foncière et d'autres questions d'ordre économique, sur les dangers éventuels du communisme, sur la promotion sociale de la femme, sur l'organisation et l'encouragement de l'instruction publique, ainsi que sur notre politique étrangère. A part le fait que le test se prêtait à des fantaisies et des abus, il n'avait rien d'un jeu. D'autre part, les questions étaient insidieuses. Comment pouvait-on dire s'il était nécessaire d'adopter un plan économique à long terme, si l'on ne savait pas ce que Gulliver jouait sous cette expression. Ici, comme ailleurs, Gulliver jouait avec le visiteur au lieu que ce fût le visiteur qui jouait son propre jeu.

« Si l'on avait voulu un jeu, il eût fallu le réaliser tout autrement. Mais si l'on voulait connaître l'opinion du visiteur sur les questions politiques importantes, on se devait d'observer les règles rigoureuses de la technique

moderne en matière d'enquêtes. Le test Gulliver ne satisfaisait ni à l'un, ni à l'autre de ces objectifs.

« Il ne convient ni de dépouiller, ni de publier un matériel d'une valeur aussi contestable. De plus, pareille publication pourrait être interprétée à certains égards comme une sorte de plébiscite anticipé sur des questions importantes sans réunir les conditions d'une consultation populaire (discussions publiques approfondies, questions concrètes, procédure bien déterminée, secret du scrutin garanti, danger d'abus écarté).

« Il n'appartient pas à une Exposition nationale de préjuger de telles décisions. Les organisateurs de celle-ci ne sauraient se prévaloir de leur liberté d'opinion, car il s'agit d'une manifestation nationale. La liberté d'opinion au sens classique eût abouti en l'espèce à un monopole inadmissible de quelques-uns.

« A plus ample examen, la direction de l'Exposition s'en est rendu compte.

« En somme, conclut sur ce point M. Giger, nous aurions pu nous épargner ces précisions du moment que le chef du groupe de travail "un jour en Suisse" a déclaré lui-même, lors d'une interview, que le test Gulliver ne constituait aucunement une enquête scientifique et qu'à certains égards, les questions étaient nécessairement quelque peu tendancieuses afin d'animer les visiteurs. Nous n'avons rien à ajouter à cette déclaration. »

LES PRESTATIONS FINANCIERES DES POUVOIRS PUBLICS

« Il convient, dit le rapport, d'établir une distinction entre les prestations de la Confédération à l'Expo comme telle, aux groupes d'exposants et aux campagnes d'information. La Confédération a versé à l'Exposition les sommes suivantes :

— garantie en cas de déficit selon l'arrêté fédéral du 20 décembre 1961	17,5 millions
— prêt de trésorerie selon l'arrêté fédéral du 20 mars 1963, convertible en garantie en cas de déficit par l'arrêté fédéral du 6 octobre 1964	18,0 millions
— garantie en cas de déficit selon l'arrêté fédéral du 6 octobre 1964	10,0 millions
Total	45,5 millions

« Les perspectives financières se détériorent pendant l'Exposition, en raison des dépenses plus élevées, mais surtout de moindres recettes provenant des entrées et de la loterie. Le prix d'entrée moyen fut à peu près d'un franc au-dessous de celui qui avait été prévu (davantage de visiteurs ayant une carte permanente, davantage d'entrées du soir et davantage d'enfants).

« La Confédération se vit appelée à augmenter ses prestations en même temps que le canton de Vaud et la Ville de Lausanne. Les contributions des pouvoirs publics se répartissent comme suit :

	en millions de francs
— Confédération	45,5
— canton de Vaud	10,5
— ville de Lausanne	10,5
— autres cantons	4,8
— communes vaudoises	0,4
Total	71,7 millions

« Les subsides du canton de Vaud et de la Ville de Lausanne pour 1964 (10,5 millions en tout), ne sont pas encore définitifs. Le cas échéant, l'Expo pourra rembourser quelques millions à ses garants. Les paiements faits par la Ville de Lausanne pour des améliorations foncières et l'acquisition d'installations ne sont pas compris dans les chiffres ci-dessus.

« Nous avons déjà parlé de la participation de la Confédération en tant qu'exposant. Celle-ci sera d'environ 20 millions de francs. Quant aux versements de diverses corporations publiques participant à des groupes d'exposants, on peut les estimer à 38 millions de F, y compris les contributions des communes au fond des activités culturelles.

« L'ensemble des prestations des pouvoirs publics s'élèvent à plus de 100 millions de francs, le coût des journées cantonales n'étant pas compris dans ce chiffre. Si l'on ajoute la participation des services publics de droit privé on arrive à la somme de 120 millions mentionnée au début de ce rapport.

« En raison des exigences croissantes du public, les grandes expositions thématiques sont devenues si coûteuses qu'il est impossible de les réaliser sans une aide massive des pouvoirs publics. Le prix des entrées serait prohibitif si l'on voulait l'adapter à l'augmentation des dépenses. »

M. Giger termine son rapport par cette phrase :

« Le délégué, dont l'activité approche peu à peu de la fin, est reconnaissant d'avoir eu la possibilité d'accomplir cette tâche aussi variée que captivante. »

AGENCE OPREC
97, Avenue Parmentier
PARIS-XI^e • Tél. 023.07.51

Directeur :
G. MARTY-HEMMI
(Malans-Grisons)

ACHAT-VENTES de
pavillons, appartements,
locaux comm. et industriels

EXPERTISES GRATUITES

Tribune libre

Lettre ouverte à M. Reg de l'U.C.S. :

Cher Monsieur,

Si les résultats financiers de la soirée de l'U.C.S. n'ont pas été bons, ainsi que vous nous le faites discrètement savoir, j'en suis le premier très sincèrement désolé. En effet, il y a quinze ou vingt ans, j'attendais ces soirées annuelles avec fièvre et en garde donc encore un très bon souvenir.

Mais, cher Monsieur, pourquoi rendre notre « Messager » responsable de cet état de choses ? Il ne lui manquait plus que d'être accusé de mener nos Sociétés à la faillite !

Voyons, soyons sérieux et permettez que nous fassions un petit retour en arrière. Nous pourrions remonter assez loin, mais arrêtons-nous aux années 1945-50.

A cette époque-là, chaque soirée était une réussite, les vôtres aussi bien que celles des autres Sociétés. A cela, deux raisons majeures :

1^o Nous sortions de la nuit, tout étonnés de nous retrouver là, réunis. La liberté nous était enfin rendue et nous pouvions à nouveau chanter haut et fort notre hymne national ainsi que celui de nos amis français. Nous avions alors la joie et la ferveur des rescapés. Qu'importait le spectacle, nous voulions être fraternellement unis !

2^o Très souvent aussi, la qualité du spectacle ou l'intérêt de la soirée elle-même nous attiraient. Rappelez-vous cette conférence du Général Guisan ! Vous y étiez, j'en suis sûr, comme moi, comme tout le monde !

Cela a duré quelques années, et nous nous sommes habitués à la paix, puis à la prospérité. Et, ma foi, vous semblez oublier ce fait, la prospérité ; c'est-à-dire, entre autres et aussi, spectacles, télévision, automobile, week-ends, confort.

Vous ne semblez pas vous douter que c'est contre cela que vous avez à lutter, le confort qui engendre la paresse. Il s'avère, malheureusement, que les gens ne se dérangent plus pour un spectacle dont l'intérêt est médiocre et l'affiche, disons..., mince. Je ne pense pas non plus que nos compatriotes demandent « Le Lido », mais, tout simplement, ils ne daignent quitter leurs postes de Télévision ou se priver de deux jours complets au grand air que s'ils sont assurés de passer une soirée agréable. Qu'est-ce à dire ? Et bien, peut-être, un spectacle varié, mais de qualité, donné dans une salle confortable, avec des sièges qui ne soient pas de bois et une sonorisation convenable, mais normale à l'époque de la Hi-Fi, stéréo et autres F.M.

Je reconnais que vous faites avec beaucoup de dévouement, ce que vous pouvez avec les moyens que vous avez. Mais réunissez dans un seul chapeau les possibilités financières et l'énergie dépensée par les Sociétés, chacune individuellement, mélangez, et qu'obtiendrez-vous ? un budget beaucoup plus conséquent, une énergie concentrée, une répartition des tâches plus équitable, une possibilité sérieuse d'appel à l'aide extérieure, telle que publicité, etc., une audition d'un public élargi et beaucoup moins « esprit de clocher ». Songez-y, cher Monsieur.

Je vous donne cette idée pour ce qu'elle vaut, mais creusez-la et, insensiblement, vous vous rendrez compte que la réunion et la création d'UNE et unique Société n'est pas si mauvaise que cela.

Sans rancune j'espère, je vous serre la main.

Georges BERNATH.

Bravo cher lecteur et merci pour vos remarques que nous trouvons justes. Peut-être susciteront-elles certaines réformes nécessaires à l'Union des Suisses de France.

La Réd.